Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212902514-20260402-2026D27-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DU DOIGT

DELIBERATION 2026D27
PORTANT CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DU DOIGT légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Marc BOIZARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 27 mars 2026

Présents : Marc BOIZARD, Isabelle BIDEAU, Julie HOFER, Loïc LE JEUNE, Anaïs RIOUALLON, Jérôme GUYOMAR, Nicolas JUBEAU, Joëlle MASSON, Morgane SCOUARNEC, Emmanuel TOCQUER, Anaïs MURLA, Laurent THOMAS, Alice KERBRAT, Sigrid ABELS, René LE TALLEC.

Secrétaire de séance : Isabelle BIDEAU
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Article 1: Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes:
1- Commission Finances
2- Commission Urbanisme
3- Commission Ressources Humaines
4- Commission Affaires sociales, scolaires, Jeunesse, CMJ
5- Commission Patrimoine, Culture
6- Commission Cadre de vie, Environnement, Agricuture
7- Commission Tourisme
8- Commission Liens sociaux, Associations, Economie
9- Commission Bâtiments, Voirie, Travaux
10- Commission Communication.

Article 2: Les commissions municipales comportent au maximum 6 membres.

Article 3: Le maire est le president de droit de toutes les commissions.

Article 4 : Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

1- Commission Finances:
- Mme Alice KERBRAT
- Mr Laurent THOMAS
- Mr Emmanuel TOCQUER

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212902514-20260402-2026D27-DE

2- Commission Urbanisme
- Mr René LE TALLEC
- Mr Loïc LE JEUNE
- Mr Jérôme GUYOMAR
- Mme Joëlle MASSON
- Mr Laurent THOMAS
- Mme Isabelle BIDEAU

3- Commission Ressources Humaines
- Mme Julie HOFER
- Mme Isabelle BIDEAU
- Mr Loïc LE JEUNE
- Mr Emmanuel TOCQUER
- Mme Anaïs RIOUALLON

4- Commission Affaires sociales, scolaires, Jeunesse, CMJ
- Mme Julie HOFER
- Mme Isabelle BIDEAU
- Mme Anaïs MURLA
- Mme Sigrid ABELS

5- Commission Patrimoine, Culture
- Mme Julie HOFER
- Mme Morgane SCOUARNEC
- Mr René LE TALLEC
- Mme Sigrid ABELS

6- Commission Cadre de vie, Environnement, Agricuture
- Mme Isabelle BIDEAU
- Mme Joëlle MASSON
- Mr Nicolas JUBEAU
- Mr René LE TALLEC
- Mr Emmanuel TOCQUER
- Mme Sigrid ABELS

7- Commission Tourisme
- Mme Isabelle BIDEAU
- Mme Julie HOFER
- Mme Sigrid ABELS
- Mr Nicolas JUBEAU
- Mme Anaïs MURLA
- Mme Morgane SCOUARNEC

8- Commission Liens sociaux, Associations, Economie
- Mme Isabelle BIDEAU
- Mme Anaïs RIOUALLON
- Mme Alice KERBRAT
- Mr Nicolas JUBEAU

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212902514-20260402-2026D27-DE

9- Commission Bâtiments, Voirie, Travaux
- Mr Loïc LE JEUNE
- Mr Emmanuel TOCQUER
- Mr Laurent THOMAS
- Mr René LE TALLEC
- Mr Jérôme GUYOMAR

10- Commission Communication
- Mme Julie HOFER
- Mme Morgane SCOUARNEC
- Mme Sigrid ABELS
- Mme Joëlle MASSON

ADOPTÉ: à l'unanimité.

Fait et délibéré, à SAINT JEAN DU DOIGT, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNE.

La secrétaire de séance,
Isabelle BIDEAU

Le Maire,
Marc BOIZARD

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT
29 (Finistère)

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212902514-20260402-2026D27-DE